



## Grandes cultures

**N°02**  
**06/02/2024**



Edition **Poitou-Charentes**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

### Animateur filières

**Céréales à paille / Maïs**  
Khalid KOUBAÏTI  
**FREDON Nouvelle-Aquitaine**  
[khalid.koubaiti@fredon-na.fr](mailto:khalid.koubaiti@fredon-na.fr)

**Oléagineux**  
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**  
[e.tourton@terresinovia.fr](mailto:e.tourton@terresinovia.fr)

**Protéagineux**  
Agathe PENANT / **Terres Inovia**  
[a.penant@terresinovia.fr](mailto:a.penant@terresinovia.fr)

### Animateurs délégués

**Céréales à paille / Maïs**  
Clément GRAS / **ARVALIS**  
[c.gras@arvalis.fr](mailto:c.gras@arvalis.fr)

### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Grandes  
cultures N°X du JJ/MM/AA »**

## Ce qu'il faut retenir

(Cliquer sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

### Colza

- **Stade** : majoritairement C1 (BBCH 30) et 16 % de parcelles à C2 (BBCH 31), reprise de végétation effective
- **Charançon de la tige du colza** : **piégeage généralisé**, captures dans 70 % des parcelles, **surveillance prioritaire**

Nombre de parcelles	Colza
Créées	42
Observées	31

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

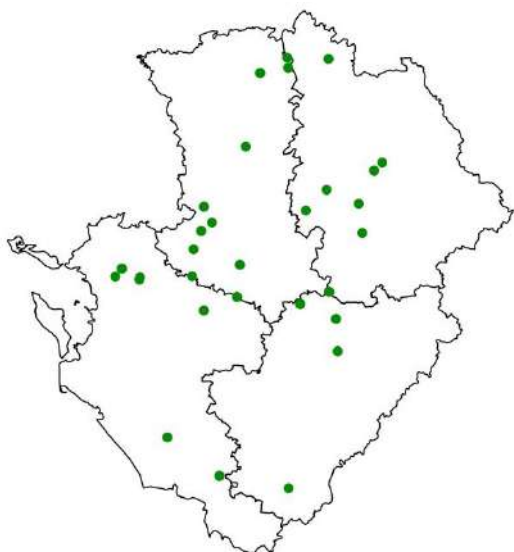
# Colza

## • Stade phénologique et état de la culture

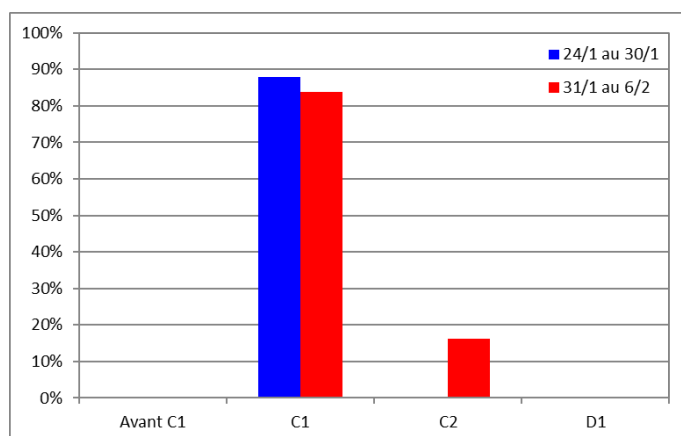
En Poitou-Charentes, les **biomasses** en entrée d'hiver étaient **globalement correctes**. L'automne chaud et pluvieux a permis cette croissance. Quid du redémarrage de certains colzas dont le pivot a baigné plusieurs mois... certaines parcelles sentent le chou pourri.

L'évolution de la **population larvaire de grosses altises** est très variable d'une parcelle à l'autre. Globalement diluées dans les pétioles, on compte sur une montaison dynamique pour que le cœur des colzas échappe à l'attaque des larves.

Cette semaine, 31 parcelles du réseau Poitou-Charentes sont observées. **La reprise de végétation est généralisée** avec le stade C1 toujours majoritaire. La montaison est enclenchée pour les situations les plus précoces.



Carte des parcelles de colza observées  
du 31 janvier au 6 février 2024  
(Terres Inovia)



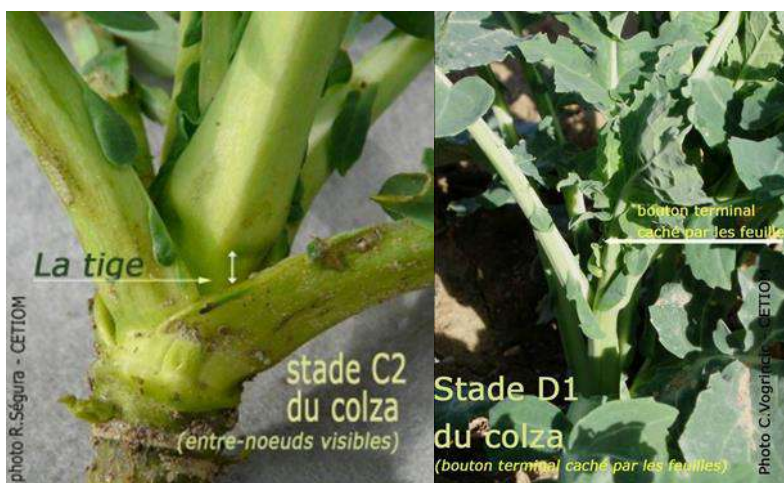
Evolution des stades du colza en % de parcelles  
(Terres Inovia)

### Rappel des stades

**Stade C1 (BBCH 30) :** « Reprise de végétation ». Apparition de jeunes feuilles.

**Stade C2 (BBCH 31) :** « Entre nœuds visibles ». On voit un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

**Stade D1 (BBCH 50) :** « Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales ».



Stades du colza  
(Crédit Photo : Terres Inovia)

## • Charançon de la tige du colza

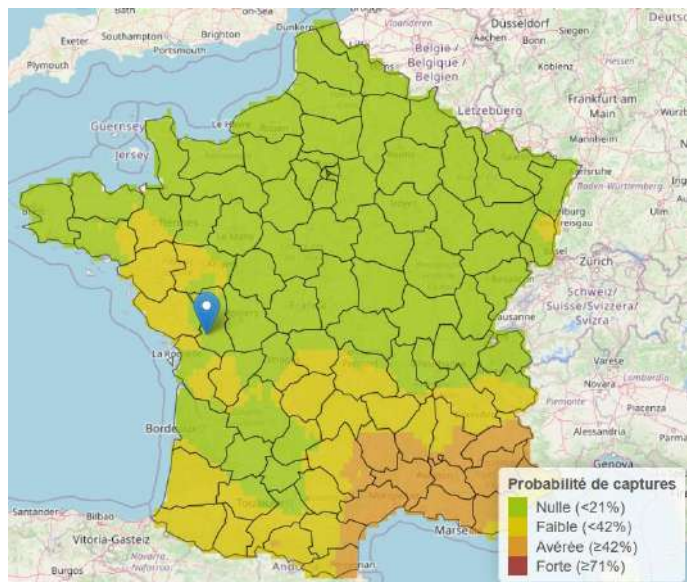
### Outil d'Aide à la Décision (OAD) pour prédire les vols de Charançon de la tige du colza

Pour accompagner la surveillance de vos colzas, Terres Inovia a construit un OAD de prédiction de vol du charançon de la tige. Le modèle sort une courbe de risque de piégeage sur la commune renseignée.

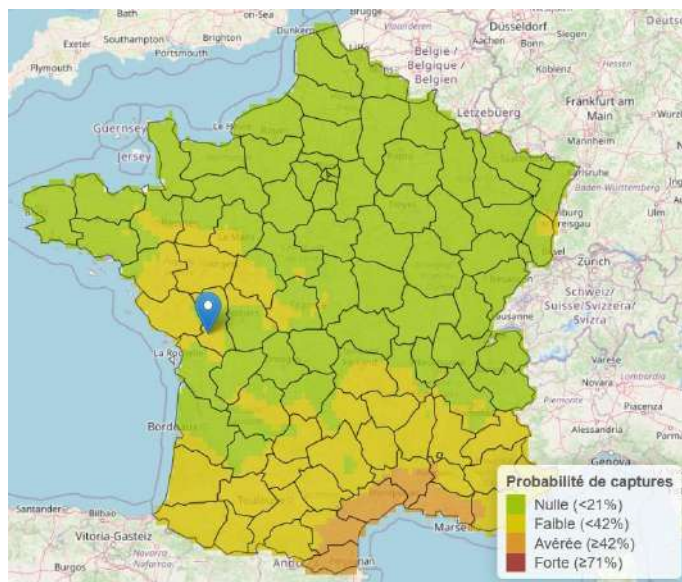
Lorsque la courbe se rapproche du seuil d'alerte (ligne en pointillés), vous devez vérifier régulièrement les captures dans votre cuvette. Une vue d'ensemble sur une carte de France est également consultable et représente le risque journalier à la date sélectionnée.



Pour tester l'OAD, [cliquer ici](#).



Mardi 6 février



Lundi 12 février

#### Carte de prédiction des vols de Charançon tige du colza

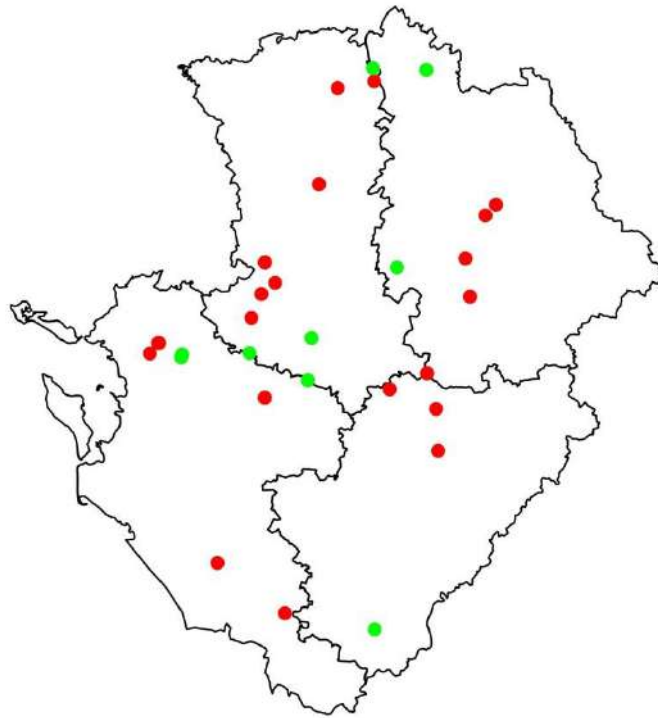
**La probabilité modélisée de captures à venir de charançons de la tige du colza est nulle à faible en Poitou-Charentes.**

#### Observations terrain

Les cuvettes jaunes sont relevées dans 30 parcelles du réseau cette semaine. Des charançons de la tige du colza sont capturés dans 21 situations. La hausse des températures a déclenché le vol et maintenu leurs arrivées. **Le vol s'est enclenché et franc avec 70 % des parcelles qui ont piégé entre 1 et 252 individus.** Le charançon de la tige du colza est présent dans tous les départements du Poitou-Charentes.

Les journées ensoleillées, sans vent et avec des températures supérieures à 9°C sont favorables au vol des charançons. Mercredi 31 janvier et jeudi 1<sup>er</sup> février ont été très favorables aux émergences, les piégeages ont été nombreux.

A noter, des charançons de la tige du chou sont piégés cette semaine dans 22 parcelles parmi les 30 cuvettes relevées. En cohérence, il présente la même dynamique que le charançon de la tige du colza (73 % de parcelles avec captures). Cet insecte ne pond pas directement dans la tige, mais dans les pétioles des feuilles. Les larves rongent ensuite les pétioles, perforent la tige et s'attaquent à la moelle, sans conséquence sur la croissance de la tige. En Poitou-Charentes, le charançon de la tige du chou est considéré comme peu nuisible.



**Carte du piégeage du charançon de la tige du colza du 31 janvier au 6 février 2024**

**Point vert** : aucune capture

**Point rouge** : capture  
(Terres Inovia)

**Rappel** : le vol du charançon de la tige est favorisé par une remontée des températures au-delà de 9°C associé à un temps calme et sec. Il se généralise autour de 12°C.

#### **Période de risque :**

Le risque vis-à-vis du charançon de la tige est avéré quand on conjugue présence de tige tendre et présence de femelles aptes à la ponte. On peut donc considérer qu'au niveau des plantes, le début du stade de risque est atteint, lorsque l'allongement des entrenœuds est engagé. Concernant l'aptitude des femelles à la ponte, celle-ci est fonction des températures. Dans des conditions climatiques normales, on considère qu'elle est acquise dans les 8 à 10 jours qui suivent les premières arrivées significatives d'insectes sur la parcelle.

#### **Seuil indicatif de risque :**

Il n'est pas déterminé. On considère que la seule présence du charançon de la tige du colza dans les parcelles constitue un risque. Sa nuisibilité est due au dépôt d'œufs dans les tiges en croissance engendrant de graves déformations de ces dernières voire leur éclatement.

#### **Évaluation du risque**

Les captures de charançons de la tige du colza sont généralisées en Poitou-Charentes et concernent 70 % des parcelles du réseau BSV. Cependant le colza démarre timidement sa montaison avec 16 % des parcelles au stade C2. Les conditions climatiques annoncées sont plutôt défavorables à la poursuite du vol ; le modèle prédit un risque de captures faible. **Le risque est donc variable** :

- En l'absence de tige et/ou pour les parcelles sans piégeage, le risque est faible.
- Pour les parcelles avec capture(s), les températures élevées ont pu accélérer la maturation des femelles. Si le colza a engagé l'allongement de ses entre-nœuds, il faudra prendre en compte le risque dans les prochains jours (retour d'une météo favorable) :

Capture la semaine passée, le risque est **modéré**.

Capture depuis 2 semaines, le risque est **fort**.

## Rappel sur le déroulement des pontes

La ponte peut se dérouler sur plusieurs semaines.

Après les arrivées en cultures, les adultes sont plus ou moins actifs, cela dépend de la météo. Mais, s'il ne fait pas trop froid ou trop humide sous le couvert, ils mangent dès que les conditions deviennent plus favorables (un peu de chaleur, un peu soleil), la machine fonctionne et les sommes de températures s'accroissent régulièrement (pour la maturation des ovocytes).

Si le temps est défavorable (couvert, pluie, vent, ...), les ovocytes s'accumulent dans les poches formées par les oviductes communs.

Mais, au premier jour favorable, temps calme, soleil, les femelles peuvent pondre même avec des températures de 6 à 7 °C. La période d'activité peut ne durer qu'un jour ou perdurer.

Une partie des piqûres a pu être réalisées à la base des tiges en conditions peu poussantes, elles sont souvent peu perturbatrices de la multiplication cellulaire. Au contraire, les piqûres « pleine tige » déposées en phase d'élongation vigoureuse conduisent aux éclatements de tiges.

La nuisibilité est fonction du nombre total de piqûres de ponte par tige. Toute piqûre - même assez haute et/ou tardive - participe à amoindrir la fonctionnalité de la circulation de sève dans la tige et sensibilise la plante au stress hydrique.

**Attention aux confusions :** sécher les insectes avant de les observer.

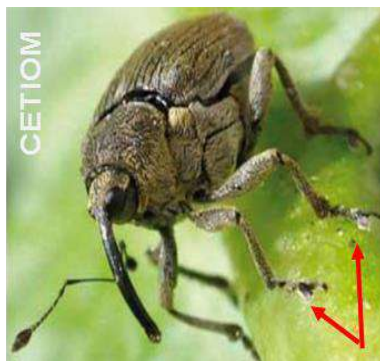
Le charançon de la tige du chou n'est pas considéré comme nuisible pour le colza dans nos conditions et il est important de ne pas le confondre avec le charançon de la tige du colza. Ces deux charançons arrivent généralement au même moment mais parfois le charançon de la tige du chou est plus précoce.

## Reconnaître le charançon de la tige du colza et le différencier de celui de la tige du chou

**Le charançon de la tige du chou**, inoffensif pour le colza. Le corps est noir il est recouvert d'une abondante pilosité rousse. Il possède une tache blanchâtre entre le thorax et l'abdomen ainsi que le bout des pattes rouges.



**Le charançon de la tige du colza**, est le plus préjudiciable. C'est le plus **gros**, son corps est gris cendré, avec le **bout des pattes noires**.



**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes :**

Agriculteurs, Agri Distri Services, ARVALIS INSTITUT DU VEGETAL, Bien aimé négoce, CA 17, CA79, CA86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC Villejesus, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop de Mansle-Aunac, Coop Saint Pierre de Juillers, Coop Sèvre et Belle, Ets Lamy, FDCETA 17, FREDON, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Terrena Innovation, Terres Inovia.

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".